

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F. de la F.F.C.

du JEUDI 24 JANVIER 2013

Sous la présidence de M. Patrice ROY, président

en présence des membres élus ci-dessous :

MM. Gilles ARDIN – Mme Audrey ARNOUX – MM. William BASTIT – Lucien BOUNIOL – Alain BRISEUX – Claude CRAMETE – Mme Josette DA SILVA PEREIRA – MM. Alain DERLY – José GOUERE – Roger GRENIER – Michel HELAINE – Mme Evelyne LEMOINE – MM. Jean- François MAILLET – Jean-Pierre PEGURRI – Gérard PHILIPPE – Jacques REGNIER – Franck STUMPF – Rémy TURGIS.

Membres excusés : Mme le Docteur Colette NORDMANN et M. Marc ANSERMIN.

La séance est ouverte à 18 H 20.

Secrétaire de séance : Jean Pierre PEGURRI.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents élus lors des élections générales du samedi 19 Janvier dernier, le président ROY devait leur adresser toutes ses félicitations, en ayant néanmoins une pensée pour ceux qui candidats également, avaient la capacité de devenir membres du comité directeur du CIF/FFC, mais le verdict des urnes, en ayant jugé autrement. **Le président ROY, devait rappeler à l'ensemble des élus(es), qu'à ce poste, ils (elles) « représentaient le CYCLISME FRANCILIEN au-delà de leur département et de leur association. »**

Avant de rentrer dans le vif du sujet, le président, invite les membres à signer la feuille de présence, mais également le document destiné à la préfecture de Seine St Denis qui sera jointe au dossier de modification du comité directeur élu pour la mandature 2013-2016.

Cette première réunion du comité directeur statutaire comporte un ordre du jour limité et à cet effet ne devrait pas durer trop longtemps. En effet, il s'agit ce soir d'élire les membres composant le bureau mais également les présidents(es) des commissions, le tout sera suivi à titre exceptionnel d'un « pot de l'amitié ». Toutefois, il attire l'attention de tous, que les réunions « classiques » du comité directeur commencent à 18 H 00 précises et se terminent aux environs de 22 H 00 /22 H 30, sauf cas particuliers (plus ou moins). Chaque membre reçoit le calendrier des différentes réunions pour l'année en cours. Quant aux ordres du jour, d'ores et déjà, entre autres questions, **trois dossiers importants devront être traités : l'établissement d'un plan quadriennal d'activités 2013-2016 – nouveaux statuts-type régionaux – Saint Quentin en Yvelines.**

L'ordre du jour appelle **L'ELECTION des MEMBRES DU BUREAU**. C'est ainsi que sont élus à **l'UNANIMITE** aux postes de :

- Secrétaire général : **M. Jean Pierre PEGURRI**
- Trésorier général : **M. Jacques REGNIER**

Pour les quatre postes de vice-présidents ont été élus à **la MAJORITE** :

- Premier vice-président, délégué : **M. Claude CRAMETE**
- 2^{ème} vice-président, **M. Gérard PHILIPPE,**
- 3^{ème} vice-président, **M. Jean François MAILLET**
- 4^{ème} vice-président, **M. Alain BRISEUX**

(les attributions de chacun d'entre eux , feront l'objet d'une publication sur le site du C.I.F.

Avant de passer au vote, une intervention de Rémy TURGIS, relative à la présence de candidats sur des postes spécifiques qui une fois élus n'assumeront pas le poste correspondant à ces collèges. José GOUERE abonde dans ce sens. Le président ROY répond sur ce sujet aux intervenants, en indiquant que rien n'empêchait d'autres personnes de se présenter à ces postes, comme cela fut le cas à diverses reprises dans le passé. De plus, les candidats « mis en cause » dans cette affaire sont chacun dans leur partie, compétents, comme ils l'ont prouvé en leur temps en présidant les commissions correspondantes, et comme, je n'en doute pas, le seront nos collègues qui seront appelés à la tête des prochaines commissions concernées.

En outre, sur proposition du président P. ROY et en application des statuts et du règlement intérieur, les commissions portant les noms des présidents(es) de celles-ci sont **ADOPTÉES A L'UNANIMITE. (voir sur le site sous le titre « FORMATION DES COMMISSIONS 2013 »).** Appel à candidature, est formulé auprès des licenciés désirant s'impliquer dans l'une d'entre elles portant un *. L'inscription devra se faire au moyen de l'imprimé spécial, et ce d'ici le 15 Février prochain, date limite.

Question de Mme Josette DA SILVA PEREIRA, en charge de la commission des statistiques, qui demande des renseignements sur l'acheminement dans des délais raisonnables des documents nécessaires lui permettant de mener à bien sa mission. **(Dont acte.)**

Le président ROY, compte tenu que les présidents des départements : 75 – 78 – 91 et 94, ne sont pas membres du comité directeur régional, exprime son souhait de les faire participer aux réunions du comité directeur. Un débat sur le sujet s'instaure avec l'intervention de quelques membres à l'issue duquel, le comité directeur à L'UNANIMITE, décide que les présidents des comités départementaux indiqués ci-dessus pourront assister sur convocation aux dites réunions à TITRE CONSULTATIF.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 H 10.

Jean Pierre PEGURRI

Secrétaire Général du CIF/FFC

Secrétaire de séance,